

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 novembre 2025

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt novembre deux mille vingt-cinq s'est rassemblé en salle des Mariages et du Conseil sous la présidence de Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

CRÉATIONS ET
SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS
PERMANENTS ET
ACTUALISATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS

PRÉSENTS :

Charles ALONSO, Nancy AGUILERA TORRES, Arnold BAC, Lionel BENHAROUS, Simon BERNSTEIN, Nathalie BETEMPS, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Sander CISINSKI, Madeline DA SILVA, Martin DOUXAMI, Camille FALQUE, Lucie FERRANDON, Liliane GAUDUBOIS, Gaëlle GIFFARD, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Richard LE PONTOIS, Moussou NIANG, Christophe PAQUIS, Lionel PRIMAULT, Delphine PUPIER, Lisa YAHIAOUI,

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Sonia ANGEL par Richard LE PONTOIS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT, Malika DJERBOUA par Nathalie BETEMPS, Daniel GUIRAUD par Lionel BENHAROUS,

ABSENTS :

Bénédicte BARBET, Brigitte BERCERON, Hélène BERTHOUMIEUX, Frédérique SARRE, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG,

SECRÉTAIRE : Camille FALQUE



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2025

OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PERMANENTS ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL,

Sur proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

CONSIDÉRANT CE QUI SUIT :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

VU le budget communal,

VU la délibération n°D131/22 du 14 décembre 2022 relative au régime indemnitaire versé aux agents municipaux,

VU la délibération n°D80/23 du 5 juillet 2023 portant autorisation de recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents au titre de l'article L. 332-8 du CGFP,

VU la délibération n°D110/25 du 30 septembre 2025 portant création et suppression d'emplois et actualisation du tableau des effectifs,

VU l'avis du Comité social territorial du 25 novembre 2025,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

VU le tableau des effectifs ci-annexé

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

ARTICLE 1 : Approuve les suppressions d'emplois suivantes :

Emploi supprimé	Poste	Nbre supprimés	Quot	Observations
Attaché	DRH Adj.e	-1	TC	Avancement de grade
Attaché	Chef-fe du service Affaires civiles	-1	TC	Avancement de grade
Attaché	Responsable communication opérationnelle	-1	TC	Avancement de grade
Attaché	Directeur·rice Affaires civiles, citoyenneté et relations usagers·ères	-1	TC	Avancement de grade

Attaché ppal	Directeur·rice des ressources humaines	-1	TC	Avancement de grade
Rédacteur	Agent d'accueil DGST	-1	TC	Avancement de grade
Rédacteur	Gestionnaire Référent·e carrière-paie	-1	TC	Avancement de grade
Rédacteur	Responsable Stationnement Parking	-1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 2ème classe	Secrétaire informatique	-1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 2ème classe	ASVP	-1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 2ème classe	Officier·e d'Etat Civil	-1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 2ème classe	Officier·e d'Etat Civil	-1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif	Assistant·e de la Direction générale des services	-1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif	Gestionnaire administratif.ve	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique	Agent de propreté	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique	Agent.e d'entretien / restauration	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique	Agent.e d'entretien / restauration	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique	Agent.e d'entretien / restauration volant.e.s.	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Chef(fe) d'équipe espace Anglemont	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e espaces verts	-1	TC	Ajustement grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e d'entretien / restauration	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Responsable du Service Garage	-1	TC	Avancement de grade

Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e technique du stade	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent de propreté / chauffeur	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e d'entretien petite enfance / restauration Bruyères	-1	TC	Avancement de grade
Attaché	Responsable du service entretien-restauration	-1	TC	Ajustement grade
Agent de maîtrise	Chef.fe de service Propreté / Voirie	-1	TC	Avancement de grade
Agent social ppal de 2ème classe	Auxiliaire de puériculture/ Agent.e petite enfance Bruyères	-1	TC	Avancement de grade
Agent social ppal de 2ème classe	Agent petite enfance	-2	TC	Avancement de grade
Cadre de santé	Masseur-kinésithérapeute	-1	TNC – 25h30	Réorganisation
Animateur	Gestionnaire financier.e Direction de l'éducation et de l'enfance	-1	TC	Avancement de grade
Adj. d'animation	Animateur TC 100%	-1	TC	Avancement de grade
Adj. d'animation ppal de 2ème classe	Animateur	-1	TC	Avancement de grade
Gardien-brigadier	Gardien.ne de police	-1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Gardien.ne de gymnase	-2	TC	Avancement de grade

Adj. technique ppal de 2ème classe	Chauffeur-se	-1	TC	Avancement de grade
Animateur ppal de 2ème classe	Animateur	-1	TC	Intégration suite à changement de filière
Adj. d'animation ppal de 1ère classe	Animateur	-1	TC	Emploi d'avancement vacant
Adj. administratif ppal de 2ème classe	Agent administratif	-2	TC	Emploi d'avancement vacant

ARTICLE 2 : Approuve les créations d'emplois suivantes :

Emploi créé	Poste	Nbre	Quot	Observations
Attaché ppal	DRH Adj. ·e	1	TC	Avancement de grade
Attaché ppal	Chef-fe du service Affaires civiles	1	TC	Avancement de grade
Attaché ppal	Responsable de la communication opérationnelle	1	TC	Avancement de grade
Attaché ppal	Directeur-ricc Affaires civiles, citoyenneté et relations usagers-ères	1	TC	Avancement de grade
Attaché hors classe	Directeur-ricc des ressources humaines	1	TC	Avancement de grade
Rédacteur ppal de 2ème classe	Agent d'accueil DGST	1	TC	Avancement de grade
Rédacteur ppal de 2ème classe	Gestionnaire Référent-e carrière-paie	1	TC	Avancement de grade
Rédacteur ppal de 2ème classe	Responsable Stationnement Parking	1	TC	Avancement de grade

Adj. administratif ppal de 1ère classe	Secrétaire informatique	1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 1ère classe	ASVP	1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 1ère classe	Officier·e d'Etat Civil	1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 1ère classe	Officier·e d'Etat Civil	1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 2ème classe	Assistant·e de la Direction générale des services	1	TC	Avancement de grade
Adj. administratif ppal de 2ème classe	Gestionnaire administratif.ve	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent de propreté	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e d'entretien / restauration	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e d'entretien / restauration	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Agent.e d'entretien / restauration volant.e.s.	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 2ème classe	Gardien.ne de gymnase	2	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Chef(fe) d'équipe espace Anglemont	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Agent.e espaces verts	1	TC	Ajustement grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Agent.e d'entretien / restauration	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Responsable du Service Garage	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Agent.e technique du stade	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Agent de propreté / chauffeur	1	TC	Avancement de grade

Adj. technique ppal de 1ère classe	Agent.e d'entretien petite enfance / restauration Nardal	1	TC	Avancement de grade
Adj. technique ppal de 1ère classe	Agent.e polyvalent.e des bâtiments/Chauffeur.se	1	TC	Avancement de grade
Agent de maîtrise ppal	Responsable du service entretien-restauration	1	TC	Ajustement grade
Agent de maîtrise ppal	Chef.fe de service Propreté / Voirie	1	TC	Avancement de grade
Agent social ppal de 1ère classe	Auxiliaire de puériculture/ Agent.e petite enfance Bruyères	1	TC	Avancement de grade
Agent social ppal de 2ème classe	Auxiliaire de puériculture/ Agent.e petite enfance M. Angelou	2	TC	Avancement de grade
Cadre de santé	Orthophoniste	1	TNC – 4h	Réorganisation - Amélioration du service public
Animateur ppal de 2ème classe	Animateur	1	TC	Avancement de grade
Adj. d'animation ppal de 2ème classe	Animateur TC 100%	1	TC	Avancement de grade
Adj. d'animation ppal de 1ère classe	Animateur TC 100%	1	TC	Avancement de grade
Brigadier-chef ppal	Gardien.ne de police	1	TC	Avancement de grade
Rédacteur ppal de 2ème classe	Gestionnaire financier.e Direction de l'éducation et de l'enfance	1	TC	Intégration suite à changement de filière

Adj. technique	Agent de propreté	2	TC	Amélioration du service public
Adj. technique	Agent.e espaces verts	1	TC	Amélioration du service public

ARTICLE 3 : En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, certains des emplois créés susmentionnés pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir :

Emploi	Poste	Quot	Nbre postes
Adjoint technique	Agent de propreté	TC	2
Adjoint technique	Agent.e espaces verts	TC	1

ARTICLE 4 : Par dérogation et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, certains des emplois créés pourront également être pourvus par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique, à savoir :

Emploi créé	Poste	Quot	Nbre	Autorisation de recruter par voie contractuelle
Adjoint technique	Agent de propreté	TC	2	L. 332-8 2 Si les besoins des services le justifient et sous réserve que l'agent ne puisse être mis en stage pour des raisons de nationalité ou qu'il n'y ait pas intérêt conformément à l'article 1 de la délibération D80/23 du 5 juillet 2023
Adjoint technique	Agent.e espaces verts	TC	1	
Cadre de santé	Orthophoniste	TNC – 4h	1	L. 332-8 5° Emploi à temps non complet < 50% TC

ARTICLE 5 : L'agent recruté par contrat exercera les fonctions définies précédemment. Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit :

- Indice de rémunération pris en référence au grade de recrutement ou dans la limite de la grille indiciaire du cadre d'emplois ;
- Régime indemnitaire en vigueur au sein de la ville à la date du recrutement.

ARTICLE 6 : Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

Délibération votée par 29 voix en faveur, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Maire des Lilas


Lionel BENHAROUS



La secrétaire de Séance


Camille FALQUE

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de sa publication le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20251215-D141-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2025
Publication : 15/12/2025